ADRESSE

Aux Electeurs Independants

DU COMTE D'OTTAWA

MESSIEURS,

Ayant été choisi à l'unanimité par les délégués du comté d'Ottawa assemblés en convention pour présenter un candidat en opposition à M. Mercier et supporter le gouvernement De Boucherville, j'ai, après beaucoup d'hésitation, accepté la position que j'avais d'abord refusée et je brigue aujourd'hui vos suffrages. Si, comme je l'ai dit plus haut, j'ai d'abord refusé la candidature, vous ne devez pas pour cela croire que je n'appréciais pas toute la grandeur de l'honneur que me faisaient mes concitoyens. Au contraire, j'en étais et j'en suis profondément reconnaissant; mais j'avais de graves raisons personnelles qui me faisaient désirer que le choix tombât sur un autre porte-étendard. Et si dans cette occasion la lutte n'eût été qu'une contestation entre les partis politiques j'aurais probablement persisté dans mon refus. Mais la prospérité de la province de Québec, et en particulier du comté, doit être si gravement affectée par le résultat de cette élection, que j'ai senti qu'il était de mon devoir envers mes concitoyens et mon pays de céder aux instances de la délégation si nombreuse et si influente, qui reclamait mes services au nom du grand comté d'Ottawa.

Les révélations foudroyantes qui ont occasionné la démission de M. Mercier et de ses collègues, la nomination d'un nouveau ministère et le présent appel au peuple, sont si bien connus par toute la province qu'il est inutile de les rappeler ici. Ces révélations ont été accueillies avec

surprise et indignation, non seulement par les conservateurs, mais aussi par les nationaux et les libéraux qui avaient accordé à M. Mercier et à ses associés la confiance la plus complète, les prenant de bonne foi pour des hommes honnêtes et intègres, mais qui, aujourd'hui, sont choqués et révoltés par la liste toujours plus longue de BOODLAGE et de prodigalités effrayantes, qu'établissent contre M. Mercier et ses amis les registres de chaque département du gouvernement. C'est en conséquence de ce désappointement et du dégoût qui en résulte que des milliers de ceux qui jusqu'à présent avaient soutenu M. Mercier viennent offrir leur appui au nouveau gouvernement, à l'administration De Boucherville.

C'est à ce sentiment que je dois les promesses de support que j'ai déjà reçues de beaucoup de libéraux et de nationaux qui abandonnent M. Mercier.

Je dois ajouter que, dans les circonstances actuelles, les électeurs seront partagés en d'autres lignes que celles des anciennes divisions de parti : c'est-à-dire par les lignes moins étroites qui séparent ceux qui désirent un gouvernement honnête et économe de ceux qui veulent voir continuer le système de gaspillage et de BOODLAGE qui a caractérisé l'administration Mercier ; entre ceux qui désirent une administration honnête et sage des finances de la province, que l'équilibre soit rétabli entre le revenu et la dépense et ceux qui veulent qu'on persiste dans les prodigalités ruineuses qui ont produit cette année un déficit de deux millions de piastres, ajoutant dans les quatre ans écoulés treize millions de piastres à la dette de notre province.

A cause de cette augmentation générale des dépenses qui ont servi à enrichir M. Mercier et ses amis, il leur a fallu diminuer de six mille piastres par année l'octroi à notre comté pour les chemins de colonisation, et on n'a pas même alloué un sou à nos fabriques de fromage quoiqu'il ait été accordé une subvention à celles qui se trouvent dans d'autres comtés.

Pour ces raisons, j'en appelle aux électeurs intelligents du comté, à quelque parti qu'ils puissent appartenir, leur demandant de se joindre à ceux qui veulent amener un changement salutaire dans l'administration des finances sans, quoi nous ne saurions éviter la banqueroute et le fardeau d'une forte taxe directe ; car c'est vers cet abime que nous marchions à pas rapide sous M. Mercier. En me donnant leurs votes les électeurs aideront à sauver le pays du désastre qui le menace.

Quant à moi-même, je ne dirai que peu de mots, car en présence des questions sérieuses qui se présentent actuellement, les qualifications personnelles sont de peu d'importance Quand bien même il se présenterait un adversaire qui pourrait m'être supérieur sous plusieurs rapports, cela ne devra pas lui attirer plus de votes s'il se déclare contrele gouvernement De Boucherville.

Cependant, je puis dire sans hésitation que dans les jours d'humiliation comme dans les jours de triomphe, j'ai toujours été et je suis encore un conservateur ferme mais modéré, et je puis ajouter que, si je suis élu pour vous représenter, je n'oublierai jamais que mon devoir m'oblige d'abord envers mon pays et ensuite à mon parti.

Ma demeure et tout ce que je possède au monde se trouvent dans la cité de Hull et dans le comté d'Ottawa. Les électeurs de ce comté n'ont donc pas besoin d'assurance de ma part que je travaillerai de toutes mes forces pour promouvoir leurs intérêts qui sont aussi les miens.

Mais je puis leur dire, d'après les déclarations faites par des membres du cabinet de M. De Boucherville, que ce gouvernement a l'intention d'amender le tarif des droits sur le bois, de manière qu'il ne soit pas plus élevé que ceux prélevés dans la province d'Ontario, et de changer aussi les lois minières de manière à donner un encouragement légitime aux "prospecteurs" et à délivrer l'industrie minière de la taxe qu'on leur a imposé si mal à propos.

Les habitants de ce district doivent se rappeler que les impôts sur le bois et sur les minéraux, quoique nominalement imposés sur ceux qui font le commerce, affecte indirectement les agriculteurs et les ouvriers ; car plus les fabricants de bois et les exploiteurs de mines sont obligés de contribuer au gouvernement, moins ils leur reste pour payer les provisions et le travail.

Je crois que je ne dois pas passer sous silence une rumeur qui a couru il y a quelque temps et qui sera probablement de nouveau propagée par mes adversaires : savoir, que j'aurais signé la réquisition demandant le secours de la milice contre les ouvriers lors de la grève, l'automne dernier.

Rien de plus faux que cette rumeur. Je n'ai jamais signé ce document et je n'ai jamais pris part à l'appel de la milice.

Loin de lui être opposé, j'ai toujours été et je serai toujours l'ami de l'ouvrier, et si je suis élu je demanderai le rappel de cette loi tracassante, passée par le gouvernement Mercier avec l'aide de notre ci-devant représentant, qui rend saisissable les gages qui ne sont pas encore gagnés et qui oblige les bourgeois à se rendre chaque mois à la cour faire une nouvelle déclaration tant que le défendeur restera à son emploi et que la dette et les frais ne seront pas entièrement soldés.

En terminant, je vous déclare sincèrement que si vous m'élisez, je ferai honnêtement et consciencieusement mon devoir envers mon pays et notre comté.

(SIGNÉ)

Nérée TETREAU.